

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.10.2018	19h40	18.195	PRÉSIDENCE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe libéral-radical**

**Titre : Projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)  
(Actes civiques pour personnes inscrites au guichet unique)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,  
sur la proposition de la commission...  
décrète :*

**Article premier** La loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, est modifiée comme suit :

*Art. 101, al. 1bis (nouveau)*  
<sup>1bis</sup> *L'électeur inscrit au guichet unique neuchâtelois peut apposer sa signature par voie électronique.*

*Art. 102, al. 1*  
Le Conseil communal atteste gratuitement que les signataires sont électeurs en matière cantonale, si leurs noms figurent sur le registre des électeurs le jour où la liste a été présentée pour attestation. *Les signatures enregistrées par le guichet unique ne sont pas validées par la commune.*

*Art. 102a (nouveau)*  
*La chancellerie remet au comité d'initiative la liste des signatures électroniques 10 jours avant la fin du délai de récolte publié. Sur demande du comité d'initiative, elle communique à tout moment le nombre de signatures récoltées électroniquement.*

**Art. 2** La présente loi est soumise au référendum facultatif.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le Conseil d'État fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.  
<sup>2</sup>Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le \_\_\_\_\_ Au nom du Grand Conseil :  
*Le président,* *La secrétaire générale,*

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**  
Damien Humbert-Droz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Lionel Rieder	Nicolas Ruedin	Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean
Océane Taillard	Yves Strub	Stéphane Rosselet
Etienne Robert-Grandpierre	Bernard Schumacher	Didier Boillat
Béatrice Haeny	Jean-Bernard Steudler	Jean-Frédéric de Montmollin